

ST-LOUIS DE BONSECOURS.—J'étais dangereusement malade d'une inflammation de poumons ; j'étais troublée au point de ne point penser à demander ma guérison. Revenue un peu à moi-même, je me recommandai à sainte Anne, et je lui fis la promesse de faire publier ma guérison si je l'obtenais ; je commençai de suite à aller mieux et je suis très-bien à présent. Grand merci à sainte Anne pour ce bienfait et beaucoup d'autres.
—M. T.

WILLIEMANTIC, CONN.—Depuis quatre ans, je souffrais horriblement du mal d'yeux. Ni remèdes, ni lunettes ne m'apportaient aucun soulagement. Ce n'est qu'après avoir promis un pèlerinage à sainte Anne que j'ai obtenu ma guérison. Je l'en remercie publiquement aujourd'hui. Cette bonne mère m'a aussi guérie d'un mal d'estomac qui durait depuis six ans.—C. C.

CROOKSTON, MINN.—Un jeune homme, dont les jambes étaient paralysées, se servait de deux béquilles depuis six ans. Guéri par sainte Anne, à qui il s'était adressé avec confiance, il a laissé ses béquilles, et il se sert de ses deux jambes.—Mme A. B.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mère de famille guérie, grâce à sainte Anne, après plusieurs années de souffrances. *Mme C. R., Rogersville.*—Plusieurs guérisons et faveurs. *J. P., Rogersville, N. B.*—Grâce à sainte Anne mon mari a fait ses Pâques. *M. R., Man.*—Mère de famille guérie. *Salem, Mas.*—Reconnaissance pour faveurs obtenues. *Mme I. S., St-Nicholas.*—Mille remerciements. *A. D., Aurora, Kas.*—Deux guérisons. *St-V. de Paul.*—Mal d'yeux guéri. *R. P., St-Paul du Bultou.*—J'ai été guéri d'un mal de tête dont je croyais de voir devenir folle. *L. D., St-François.*—Protection dans une maladie. *Brunswick, Me.*—Guérison d'une douloureuse maladie. *D. C., Magog.*—Sainte Anne m'a partiellement guérie d'une très douloureuse maladie. Il y a quelques années elle m'avait rendu le même service. Reconnaissance. *Kamouraska.*—Trois personnes remercient sainte Anne pour grâces obtenues. *St-Anne*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.